

d'aucune douleur, après avoir passé un cathéter et retiré deux onces d'urine, il renvoya le patient au service médical.

M. F. DE MARTIGNY est d'opinion que la sur-distension de la vessie a été la cause de la rupture et que les expériences qu'il a faites sur les chiens lui ont démontré que la rupture vésicale était produite non par contraction de l'organe mais bien par sur-distension.

M. MONOD dit que la cause de la rétention d'urine chez les alcooliques est due à la grande quantité de liqueur ingurgitée en peu de temps et à la perte de sensibilité de la vessie; la rupture spontanée de l'organe ne doit pas généralement être attribuée à la sur-distension ou à l'état de dégénérescence du muscle et dans les deux cas de rupture spontanée rapportés par MM. Guyon et Monod, la vessie n'était pas malade. Il croit que dans le cas présent le diagnostic aurait pu être facilité par l'introduction d'une sonde dans la vessie et le toucher rectal, il conclut que le séjour de l'urine durant 10 jours dans la cavité abdominale prouve encore que l'urine n'est pas septique, puisque le malade est mort d'intoxication et non d'infection, le péritoine ne présentant aucune lésion.

M. DUBÉ parle de la difficulté du diagnostic dans ce cas et de l'avantage d'une ponction exploratrice, pour nous renseigner sur la nature du liquide épanché.

M. CORMIER présente un mémoire très élaboré sur les causes de la mortalité infantile à Montréal, et les moyens d'y remédier. Dans notre ville la mortalité des enfants de 0 à 1 an, est de 49.4 p. 100, chiffre plus élevé que dans toutes autres villes du monde civilisé la principale cause, dit-il, est l'allaitement artificiel, mal appliqué, le meilleur lait est le lait de la mère, l'arme la plus meurrière des enfants est le biberon à long tube qui, d'après un grand clinicien, a tué plus d'enfants que le canon, d'ennemis. La régularité des repas est le secret d'une digestion parfaite et d'un développement graduel. Si la mère ne peut nourrir son enfant elle devrait pouvoir trouvé une nourrice; sinon il faut avoir recours au lait de vache maternisé. L'alimentation artificielle doit être rejetée et la vente du lait pur réglementée. L'œuvre des gouttes de lait pour distribution gratuite aux pauvres, rendrait de grands services, le lait trop vieux ne doit pas être stérilisé car la stérilisation ne détruit pas les toxines d'un lait qui a fermenté. Non seulement l'enseignement mais la pratique de l'hygiène dans les